



## Organisation de la rentrée des élèves à l'école élémentaire Bonnaire Novembre 2020

### PRÉALABLE

Les parents d'élèves ont un rôle essentiel dans ce protocole.

***Ils sont donc invités à prendre la température de leurs enfants chaque jour avant le départ à l'école et s'engagent à ne pas nous les confier si celle-ci atteint 38° ou plus, ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.***

De même, les élèves ayant été testés positivement, ou dont l'un des membres du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme cas contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice.

***Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.***

***L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire, et toute entrée dans l'école se fait après désinfection des mains, et le port du masque est obligatoire.***

### ORGANISATION A L'ACCUEIL ET A LA SORTIE DES ÉLÈVES

Les horaires ne sont pas modifiés, mais afin de limiter les regroupements, **nous demandons aux parents de ne pas arriver en avance à l'école pour éviter d'être trop nombreux à attendre au moment de l'ouverture des portes**, de même lors de la sortie.

Pour la sécurité et le rappel des règles, un policier municipal et une enseignante seront présents au niveau 1, un autre policier municipal et un(e) enseignant(e) au niveau 2.

- Niveau 1 :  
**La circulation se fera encore à sens unique** comme vous pouvez le voir sur le plan qui accompagne ce document. (Rue des moineaux, préau, dépose de l'enfant, sortie en traversant la cour de la maternelle jusqu'au petit jardin puis par la rue de Bourgogne )  
Le circuit a été établi afin d'éviter aux personnes de se croiser sur le trottoir de la rue des moineaux, réduit en raison des travaux, et est valable pour l'arrivée et la sortie.
- Niveau 2 : la situation est plus simple, l'arrivée et la sortie ne se feront plus par la porte principale du bâtiment mais par le passage sur le côté de l'école (par la porte en bois).  
**Les enfants seront les seuls à pouvoir emprunter ce passage** pour rentrer dans la cour, des barrières et un affichage le rappelant seront placés par la mairie à l'entrée de ce passage.

### Pour les 2 niveaux :

Dès qu'ils arriveront dans la cour, les enfants seront invités à se ranger à l'endroit habituel de leur classe. Les enseignants s'assureront ensuite que chaque groupe classe passe aux lavabos pour un lavage des mains avant de rentrer en classe.

### LES RÈGLES DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Dans l'école la distanciation physique est d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les salles de classe entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face (lorsque cela n'est pas possible, les espaces classes sont aménagés de manière à maintenir la plus grande distanciation entre les élèves).

Cette règle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Les récréations seront donc aménagées dans ce sens.

Au niveau 1 : la cour de récréation, assez grande, sera partagée en 3 espaces , zone CP, zone CE1, zone CE2. Les horaires de récréation resteront donc les mêmes (10h-10h15 le matin, 15h-15h15 l'après-midi), les enseignantes veilleront à ce que ces zones soient respectées par les élèves.

Au niveau 2 : La cour plus petite, sera partagée en 2 espaces, et les horaires de récréation seront aménagés :

matin : 10h-10h15 CE2 dans la zone 1, CM1 dans la zone 2  
10h15-10h30 CM2

Après-midi : 15h-15h15 CM2

15h15-15h30 CE2 zone1, CM1 zone 2

Pour les 2 niveaux, l'accès aux bancs dans la cour sera interdit ainsi que les jeux collectifs.

### **L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES**

Ils doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces.

#### **- Le lavage des mains doit être réalisé :**

- ° à l'arrivée à l'école
- ° avant et après les récréations
- ° après être allé aux toilettes
- ° avant et après chaque repas
- ° le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans distanciation physique pour les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

#### **- Le port du masque :**

Pour les élèves de l'école élémentaire, le port d'un masque grand public est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. La Mairie de Landrecies s'est organisée pour en fournir un en tissu lavable dès lundi matin à chaque enfant. Pour que cela soit efficace, il est important que chaque enfant dispose de 2 masques par jour (un pour le matin, un autre pour l'après-midi), nous vous demandons lorsque votre enfant mange à la cantine de lui fournir un sac (type congélation pour y mettre le masque usagé. L'éducation nationale en fournira quelques uns aux écoles afin qu'ils puissent être fournis aux enfants qui l'auraient oublié.

#### **- La ventilation des classes et locaux :**

Elle sera la plus fréquente possible et durera 1/4 d'heure (le matin avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation, pendant le nettoyage des locaux) elle doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

#### **- L'utilisation d'objets partagés en classe :**

Elle sera permise au sein d'une même classe à condition qu'une désinfection au minimum quotidienne soit assurée ou que ces objets soient isolés 24h avant réutilisation.

### **LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES**

- Elle est de nouveau requise entre élèves de groupes différents (classe, groupe de classe ou de niveau) c'est pour cela que les arrivées et les récréations ont été aménagées.
- Le déroulement de la journée sera organisé de manière à limiter les croisements entre les élèves de différents groupes.

### **RECOMMANDATIONS AUX PARENTS**

Si vous avez besoin de communiquer vous pourrez le faire au **03 27 84 72 07 pour le niveau 1, ou au 03 27 84 74 25 pour le niveau 2** (dans les 2 cas vous avez la possibilité de laisser un message et aussi par mail à l'adresse suivante : [ce.0591493c@ac-lille.fr](mailto:ce.0591493c@ac-lille.fr)).

### **Autres numéros utiles :**

- Notre **psychologue scolaire**, Mme Wery sera disponible au **03 27 77 56 17** si vous avez besoin de ses services pour votre enfant, en cas d'absence, n'hésitez pas à lui laisser un message, elle vous rappellera.
- Il en est de même pour **l'infirmière scolaire** Mme Dematte présente à l'école le mardi et le jeudi et qui sera joignable au même numéro.

Nous comptons donc sur votre aide pour ***expliquer à vos enfants l'importance du respect de ce protocole, en leur expliquant les gestes barrières...*** et ***leur fournir des mouchoirs en papier jetables*** en cas de besoin.

### ***EN CAS DE SUSPICION***

Si nous avons un doute sur l'état de santé d'un enfant ou d'un membre du personnel, il sera immédiatement isolé dans la salle prévue à cet effet. Nous appellerons les parents de l'enfant qui le prendront en charge. Si le Covid 19 est avéré, les services sanitaires et la hiérarchie prendront le relais.

